

Perte d'animaux

Sur les panneaux d'affichage de la mairie figurent parfois des « avis de recherche » après la perte d'un animal domestique. Ces avis ne doivent pas rester affichés trop longtemps et leur affichage doit faire l'objet d'une demande préalable en mairie.

Les candélabres de la commune ne sont pas des panneaux d'affichages. Merci de veiller à respecter cette règle.

Bibliothèque :

Auf deutscher Sprache bitte!

Après le succès du Tea time, **Kerstin** vous propose un rendez-vous autour de sa langue natale, l'allemand. La lecture de plusieurs albums où se mêleront le français et l'allemand vous invitera au voyage et au dépaysement sans quitter les murs de la bibliothèque. C'est aussi l'occasion de découvrir ou de redécouvrir une langue d'un pays voisin et d'être bercés par ses sonorités. Nous vous donnons donc **rendez-vous le samedi 27 juin à 10h30 à la bibliothèque**. La racontée sera suivie d'un moment de partage autour d'un chocolat chaud et de petits gâteaux. Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle aventure. Cette matinée est ouverte à tous, petits et grands!

Bien Etre et Harmonie du Corps



A la demande d'Allonvillois, l'association Bien-Etre et Harmonie du Corps, étudie la possibilité de mettre en place des cours de ZUMBA à compter de septembre 2015.

Afin de vous permettre de découvrir cette activité, Julie, professeur de Zumba, vous propose une séance d'essai – gratuite –

**jeudi 11 juin à 20h00,
à la salle multifonctions
d'Allonville.**

Nous vous invitons à venir nombreux car la mise en place de ce cours ne pourra se concrétiser que si nous enregistrons un nombre suffisant de participants !

Pour tout renseignement :

Cécile THELLIER

Tél 03 22 93 65 22



BALADE CONTEE autour d'Allonville le 13 juin 2015

Benne déchets verts



La benne à déchets verts est située dans la rue de la « La ruelle » et à l'angle de la rue « Tour de ville » (à proximité de l'air de de jeu). Son remplacement est programmé tous les vendredis.

Sont **autorisés** en dépôt : **les branchages, la pelouse, les fleurs fanées.**

Attention ! Il est interdit d'y mettre des gravats, sacs plastiques, bois de démolition.

De même, les dépôts sauvages dans les chemins de terre demeurent interdits, sous peine de poursuite.

Avis de travaux !

Des travaux sont annoncés sur les réseaux :

- Chemin St Jean à partir du 1^{er} juin
- Chemin du Coquingard à partir du 8 juin.



Balade contée

A l'occasion de la première journée du patrimoine organisée en septembre 2014 dans notre commune, nous avons programmé une balade contée par Monsieur Jean-Marie GAUDEFROY autour d'Allonville. Hélas, le mauvais temps s'étant invité, cette manifestation n'avait pu avoir lieu. C'est pourquoi nous la reprogrammons

le samedi 13 juin 2015 à 16h

au départ de l'église du village. Cette promenade est accessible à tous. Ce sera l'occasion de découvrir notre village autrement et d'en apprendre plus sur son histoire. Un pot de l'amitié sera proposé pour clôturer cette journée. **Venez nombreux !**

Attention ! NOUVEAUX HORAIRES DE PERMANENCE depuis le 01 mars :

~~Mardi~~ **Mercredi 10h à 12h**

Judi 17h à 19h

Samedi 10h à 12h

Participation citoyenne

Dans le prolongement de la réunion publique initiée en 2014 par la gendarmerie de Villers-Bocage (salle multifonctions) et après une présentation du dispositif « participation citoyenne » en conseil municipal par ces mêmes gendarmes, une réunion publique est organisée.

Les gendarmes viendront présenter le dispositif « participation citoyenne »

le 2 juin 2015 à 19h00, à la salle multifonctions.

L'opération "Participation Citoyenne", consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

Le dispositif vise à :

- . rassurer la population*
- . améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation*
- . accroître l'efficacité de la prévention de proximité*

Des réunions seront organisées par Mr Le Maire, La Gendarmerie, et des personnes référentes.

Les référents sont en relation directe avec la gendarmerie et relaient auprès de la population la circulation de l'information et la diffusion de conseils préventifs des cambriolages.

Les résidents des quartiers transmettent toutes les informations qu'ils estiment devoir porter à la connaissance de de leurs interlocuteurs.

Avis aux associations :

Si vous souhaitez, de temps en temps, que « Le Lien » soit vecteur de votre communication pensez à en faire la demande en mairie.



"LE LIEN" en couleurs, c'est possible.

Sur le site internet de la commune :

www.ville-allonville.fr

ou sur simple demande

par courriel à

com.allonville@gmail.com

pour le recevoir en version numérique.